



Amtsblattportal
Portail des feuilles officielles
Portale dei fogli ufficiali
Official Gazettes Portal

Publications du 26.02.2026

26.02.2026

Economie, travail et éducation2

Economie, travail et éducation

Autorisation hôtellerie et restauration

Demande d'autorisation: hôtellerie et restauration – Caroline Halasz-Baradlay Zufferey, Anniviers

Bénéficiaire de l'autorisation

Madame Caroline Halasz-Baradlay Zufferey
Domicile:
3961 Vissoie

Informations sur les locaux de l'organisation et des emplacements

Restaurant : Buvette Alpage du Marais
Adresse, Lieu : Alpage du Marais à 3961 Grimentz
N° de parcelle : 1200

Propriétaire des locaux

Alpage du Marais 3 Grimentz
CHE-216.373.784
c/o Fernand Metrailler
Rue de l'Île Falcon 17
3960 Sierre

Contenu de l'avis et nom de l'enseigne

Enseigne : Buvette Alpage du Marais
Heures d'ouverture : 9h00 à 22h00
Date de prise d'activité : 10.06.2026
Durée : exploitation estivale de juin à octobre

Description de la prestation de services

à offrir à titre commercial les prestations suivantes : vente de mets et/ou boissons avec ou sans alcool à consommer sur place ou à emporter.

Moyen de droit / Consultation

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Commune d'Anniviers porte à la connaissance du public que Madame Caroline Halasz-Baradlay Zufferey domiciliée à 3961 Vissoie, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Les personnes qui auraient des oppositions à l'encontre de cette demande, peuvent les adresser par écrit à la commune, dans les trente jours dès la présente publication.

Point de contact

Commune d'Anniviers
Case postale 46
3961 Vissoie

Délai

30 jours
Expiration du délai: 26.03.2026